

Les classes à Projet Artistique et Culturel

Loire à croquer!



Les élèves du CE1-CE2 de l'école Jules Ferry, St Pierre
Vieil, avec la complicité de Pascal Broust, illustra

Archibulletin n° 26

- Editorial
- La politique culturelle du Rectorat d'Académie de Nantes
- Les classes à P.A.C : mode d'emploi
- Classe à P.A.C pour « Croquer la Loire »
- Archives et classes à P.A.C
- Infos / Expos

Pour tout
renseignement :
02.41.80.80.00
S.boisanfray@cg49.fr

**Archives
départementales de
Maine-et-Loire**
106, rue de Frémur
49000 Angers



Avril 2003

Éditorial

Les classes àProjet Artistique et Culturel sont désormais une nouvelle forme d'action offerte aux enseignants pour favoriser l'accès de tous àla culture. En matière de patrimoine comme dans tous les autres champs culturels, le paysage est vaste, les thématiques multiples. Mais comment passer de l'idée àla réalisation ?

Les quelques pages de ce dossier ne prétendent pas épuiser le sujet, loin de là. Simplement, elles ont pris acte de l'intérêt manifesté, qui a conduit l'année passée aux Archives départementales de nombreuses classes désireuses de mener à bien des projets à thème patrimonial. Certaines, d'ailleurs, ont été distinguées dans le cadre de notre concours « Montrer l'histoire ». Il a donc paru important de rappeler en quelques mots le cadre général de l'action, qui associe deux grandes administrations de l'État que sont l'Éducation et la Culture. Après quelques conseils de rédaction du dossier et de conduite du projet, nous avons privilégié les récits d'expériences, pour favoriser, suivant notre vocation, l'information mutuelle et l'échange.

Les documents d'archives, en l'occurrence notre domaine spécifique, renvoient de manière très directe àla connaissance, et par-là-même àla compréhension de ces traces du passé qui sont notre bien commun et que le mot de «patrimoine » vient recouvrir, dans une acceptation trop souvent vague. Or, les professionnels savent bien que le patrimoine n'a rien d'une notion floue. Il se préserve, s'étudie, s'apprécie selon des méthodes et avec des clefs qui demandent un accompagnement attentif et l'exercice de compétences particulières. C'est au nom de tout ceci que le Service éducatif des Archives départementales se met à votre disposition, afin que soient le plus nombreux possible ceux qui découvrent et s'approprient les innombrables richesses de notre patrimoine.

*Élisabeth Verry,
Directeur des Archives départementales de Maine-et-Loire.*



Politique culturelle du Rectorat d'Académie de Nantes

Le 27 septembre 2000, Annie Cheminat, Rectrice de l'Académie de Nantes et Michel Clément, Directeur Régional des Affaires Culturelles signaient une charte relative à l'éducation au patrimoine, acte fondateur d'une nouvelle politique des administrations de l'État dans ce domaine.

Depuis cette date, la commission d'évaluation et de prospective s'attache à qualifier l'offre culturelle et pédagogique des structures afin de fournir une information fiable aux enseignants désireux de mettre en œuvre une sensibilisation ou une éducation au patrimoine. Un « annuaire des ressources » qui sera accessible à partir de la prochaine année scolaire, sur les sites Internet du Rectorat et de la DRAC est actuellement en préparation. Conçu pour être évolutif, il regroupera à terme l'ensemble des lieux ressources qualifiés dans le domaine du patrimoine et de l'espace construit.

*Jacques Daniel,
Conseiller pour l'Éducation artistique à la DRAC des Pays de la Loire .*

Charte académique et régionale relative à l'éducation au patrimoine

Le plan académique et régional des classes du patrimoine qui s'est progressivement développé à partir de 1988 a permis de constituer une offre à la fois diversifiée et qualifiée de ressources dans le domaine du patrimoine par la labellisation des Centres de classe du patrimoine. Des séquences pédagogiques et culturelles pertinentes ont été bâties : les classes du patrimoine. Un dispositif d'accompagnement s'est mis en place : le conseil, la formation des enseignants préalable à la mise en œuvre de la classe. Enfin, le plan académique et régional a institué des formes de partenariat entre des administrations d'État, des collectivités, des associations.

Depuis 1988, la situation a considérablement évolué. C'est pourquoi une Commission Éducation-Culture d'évaluation et de prospective a été instituée pour analyser l'ensemble du dispositif afin de l'adapter aux évolutions actuelles du système éducatif et de l'offre culturelle. La Commission conduit une réflexion de fond à propos de l'éducation au patrimoine et de la sensibilisation à l'espace construit et elle formule des propositions concrètes. Ainsi, son champ d'investigation concerne-t-il les classes du patrimoine avec les élèves, les stages de formation des enseignants, les interventions des professionnels du patrimoine, le réinvestissement des acquis dans l'animation des Centres et dans la pratique ordinaire de la classe. La Commission s'intéresse aussi à la gestion administrative et financière des aides.

Plusieurs orientations générales guident les travaux de la Commission Éducation-Culture et fondent une politique académique et régionale dans le cadre d'un partenariat renforcé entre l'Éducation nationale et la Culture. Le plan académique et régional ne doit pas se limiter à la gestion d'un dispositif particulier – les classes du patrimoine - puisqu'il a pour finalité le développement d'une éducation au patrimoine inscrite dans le volet culturel du projet des écoles et des établissements secondaires. Ce changement de perspective induit des modifications significatives de la formation initiale et continue des enseignants et des chefs d'établissement. En ce qui concerne les élèves, le principe de la continuité éducative entre les cycles doit motiver des progressions pour éveiller la curiosité et éduquer le regard, pour susciter la volonté de découvrir et de comprendre. Ainsi, la rencontre avec les sites, les monuments et les œuvres permet-elle de prendre conscience de la diversité des cultures et renouvelle-t-elle l'intérêt pour des pratiques culturelles ouvertes aux diverses formes de la mise en valeur du patrimoine.

Enfin, le plan académique et régional encourage la diversification des offres des Centres de classe du patrimoine et celle des dispositifs d'éducation au patrimoine. Il contribue à leur qualification et, en s'ouvrant notamment aux collectivités territoriales, il œuvre à la professionnalisation des emplois de la médiation culturelle au patrimoine. À terme, la commission Éducation-Culture se propose d'établir une charte de qualité pour toute offre culturelle se réclamant de l'éducation au patrimoine et visant un public scolarisé.

Cette relance de la politique académique et régionale en matière d'éducation au patrimoine s'inscrit dans un contexte national marqué par la volonté exprimée par Madame la Ministre de la Culture et de la Communication et par Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale de démocratiser l'accès à la culture et d'élargir de façon significative le nombre des élèves bénéficiaires d'une éducation artistique et culturelle de qualité.

Cette politique académique et régionale s'inscrit également dans un contexte international caractérisé par le développement des relations européennes. À ce titre, les deux administrations de l'État s'engagent à favoriser tout partenariat avec les collectivités territoriales, s'inscrivant dans leur commune politique pour développer les échanges et enrichir par une réflexion partagée l'édification progressive d'une éducation au patrimoine européen et au-delà d'une éducation à l'Europe.

Nantes, Rectorat d'Académie, 27 septembre 2000.

La classe à Projet Artistique et Culturel : mode d'emploi

Le plan ministériel de cinq ans réaffirme le rôle exclusif de l'école pour réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture et pour instaurer une rencontre précoce de tous avec la création et avec l'artiste. Il a pour objectif d'amener chaque élève à faire de son rapport à l'art et à la culture un enjeu personnel dans le cadre de sa scolarité. Située entre la situation de cours (où l'œuvre, le plus souvent accessible sous forme de reproduction, est principalement un support à l'acquisition de notions) et l'atelier artistique (dans lequel les élèves volontaires s'engagent dans une démarche de création), la classe à Projet Artistique et Culturel (classe à PAC) est un nouveau dispositif destiné à permettre à tous les élèves d'amorcer la construction de ce rapport personnel et autonome avec les œuvres.

Inscrit dans l'horaire normal, le projet de la classe à PAC comporte un sujet ou une problématique qui constitue un fil rouge autour duquel s'articulent plusieurs matières figurant au programme de la classe concernée. Il insufflé à ce programme une dimension artistique qui permet à l'élève de dépasser une vision de l'art comme support temporaire à l'acquisition de notions pour accéder à un rapport central et personnel aux œuvres et aux pratiques. Les rencontres entre tous les élèves de la classe et des artistes, des professionnels de la culture ou des médiateurs culturels, associés dès l'origine au projet, constituent des temps forts qui permettent à chaque élève de construire ce changement d'optique.

Le projet de la classe à PAC se définit en 8 points :

- il est défini à partir d'une ressource culturelle de proximité, apportée ou déjà disponible
- il est abordé au travers de différentes disciplines et se traduit par une réalisation
- il s'adresse à tous les élèves d'une classe ou d'un même niveau (du primaire, du collège, du LEP)
- il se déroule principalement au sein de l'établissement, mais également sur les lieux de création, de mémoire ou liés au patrimoine
- il s'inscrit dans les programmes et les horaires habituels
- il s'étend sur plusieurs mois
- il comporte l'intervention d'un ou de plusieurs artistes ou de professionnels de la culture durant 8 à 15 heures en vue de focaliser l'attention des élèves sur la singularité des œuvres et des pratiques et de faciliter la construction de leur autonomie face à l'art et à la culture
- il aboutit à la présentation d'une réalisation à un public

Orientations bibliographiques :



Le numéro spécial de la revue Beaux-Arts de décembre 2002 est très bien renseigné et fort utile pour ne pas se fourvoyer en remplissant son dossier et surtout pour cibler avec précision les domaines concernés par notre projet.

<http://www.artsculture.education.fr/>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/interdisc/pac/misenooeuvre.htm>

<http://www.education.gouv.fr/>

[Circulaire n° 2001-104 du 14/06/01 : Les classes à projet artistique et culturel.](#)

[Note de service n°2001-103 du 11/05/01 : Les ateliers artistiques dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels.](#)

Le dossier d'accompagnement

Page 1 :

INTITULÉ DE VOTRE PROJET :	Il doit tenir compte du thème ou de la question commune traitée dans les différentes matières d'enseignement. Il peut être bâti sur un élément patrimonial de proximité (interroger notamment la base Mérimée sur http://www.culture.gouv.fr/) sur une période de l'histoire, le thème académique, un mouvement artistique, une pièce de théâtre, un artiste, un poète, un projet urbain...
DOMAINES ARTISTIQUES ET CULTURELS CONCERNÉS :	Cocher les domaines concernés par votre projet (littérature, histoire, photographie, danse, cinéma...)
RESSOURCE CULTURELLE DE RÉFÉRENCE : (sujet de votre travail)	La ressource culturelle est primordiale. Elle est à repérer en premier lieu car elle est à la base du projet. Ce peut être une exposition de musée, d'une bibliothèque rurale (nombreuses à présenter des expositions), d'un lieu culturel ou d'une galerie d'établissement, un monument ou un site historique, une œuvre d'art isolée, une production dramatique, musicale, un document ou un ensemble de documents à caractère patrimonial, etc...
ÉTABLISSEMENT CULTUREL ? PARTENAIRE ENVISAGÉ, INTERVENANTS PROFESSIONNELS PRÉSENTIS :	L'établissement culturel partenaire peut être une association artistique ou culturelle, agréée par le Rectorat, une compagnie artistique, un musée, un centre d'art, le FRAC, une bibliothèque, un service d'archives. Selon sa structure de fonctionnement et ses possibilités, il vous proposera des rencontres avec des œuvres, des artistes, avec l'animateur du service éducatif s'il en existe.
ENSEIGNANT RESPONSABLE DU PROJET :	Tout projet de classe est placé sous la responsabilité d'un enseignant volontaire (ou d'une équipe d'enseignants) qui le construit à partir de ses compétences propres, dans le prolongement des programmes, de façon privilégiée en partenariat avec un artiste ou un professionnel de la culture ou avec un établissement culturel de proximité.
INTERVENANT (S) PROFESSIONNEL (S) PRÉSENTI (S) :	Remplir avec précision les informations demandées. Les interventions (entre 8 et 15 heures par classe) peuvent être globalisées entre plusieurs classes d'un même niveau. Pour vous aider dans vos recherches, contacter les cellules d'action culturelle des Inspections académiques ainsi que la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle du Rectorat.

Page 2 :

Étapes principales du projet et prévision du calendrier de fonctionnement :	Remplir les rubriques dans leurs grandes lignes, la présentation à un public étant obligatoire. Le projet sera détaillé en page 3.
Pièces à adresser à l'Inspection académique :	Il est nécessaire de faire une demande de subvention au Président du Conseil général. Utiliser la lettre type. Joindre obligatoirement les curriculum vitae des artistes et professionnels intervenants.

Page 3 :

Production envisagée :	Un projet peut donner lieu à une création artistique collective, à la découverte d'un monument. Face à ce nouveau dispositif, les formes que peuvent prendre les réalisations restent à inventer. À titre d'exemple, une classe à P.A.C théâtre pourra réaliser une excellente lecture à haute voix appuyée par un professionnel ou développer une relation de création avec un poète, produire une activité critique autour d'un lieu de création, effectuer un reportage qui témoigne d'une saison théâtrale.
Détail de la procédure envisagée pour la présentation à un public :	Il faut définir ce public, en dehors de la présence éventuelle des parents : il s'agit d'amener les élèves à être appréciés avant tout pour leur réalisation.

Page 4 :

Budget prévisionnel :	Tenir compte, dans les deux parties du budget, des prêts éventuels (œuvres, salles...), notamment opérés par les collectivités territoriales. Le taux horaire (47.04 €) n'est qu'indicatif.
Avis du Conseil d'administration :	Ce projet doit être en cohérence avec le projet d'établissement. Dans le cas contraire, un avenant sera joint au dossier.

Un exemple de réalisation dans les Pyrénées-Atlantiques :

Pau, collège Clermont : « Pas si fous ces romains »

Établissement scolaire concerné :	28 élèves et 3 enseignants
Coordonnateur du projet :	Professeur de Lettres classiques
Domaine :	Patrimoine
Partenaire culturel :	Association « Destination Patrimoine »
Contexte :	École urbaine avec une population scolaire hétérogène, comprenant des enfants issus de milieux ne fréquentant pas les structures culturelles. Proximité des sites gallo-romains
Objectifs pédagogiques :	- Interdisciplinarité : histoire et français - Approche différente de l'histoire romaine et des textes fondateurs par une meilleure imprégnation culturelle - Meilleure connaissance du patrimoine locale - Rédaction d'un cahier journal - Meilleur contact avec les traces de l'héritage du passé et autre vision de l'architecture contemporaine - Découverte du métier d'archéologue - Incitation à la visite des musées
Productions envisagées au cours ou à l'issue de l'action :	- Élaboration d'un cahier journal - Documents photographiques et encyclopédiques

Source : <http://www.artsculture.education.fr/>

Brigitte Villoutreix, professeur d'histoire au Lycée Bergson, chargée de mission aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Classes à Projet Artistique et Culturel et Archives départementales de Maine-et-Loire

Quelques exemples de séances de travail organisées en collaboration avec le Service éducatif...

École Pierre et Marie Curie, classe de CM2, Avrillé.

Sujet : Lecture du paysage urbain à travers les siècles.

Création : production d'articles pour le journal de l'école, réalisation d'une maquette d'une ville imaginaire.



Archives départementales de Maine-et-Loire. Cliché Éric Jabol.

- visite des bâtiments et des magasins de conservation par la classe,

- travail de comparaison de plans de différentes époques (cadastre napoléonien, plan du début du 20^e siècle et plan actuel) pour voir l'évolution du bâti complété par les collections iconographiques (photographies anciennes, cartes postales).

École du Bois de Mollière, classe de CM1-CM2, Angers.

Sujet : Réflexion sur l'implantation d'un quartier neuf et son évolution

Création : envie de donner une histoire à l'école, implantée dans un quartier neuf, constitution d'un fonds de photographies pour laisser des traces de la naissance du quartier.



Un travail similaire a été mené : comparaison de plans afin de constater l'absence de construction, confirmation par la collection iconographique.

Archives départementales de Maine-et-Loire. Cliché Éric Jabol.

École Jules Ferry, classe de CE1-CE2, Saint-Florent-le-Vieil.

Sujet : La Loire à Saint-Florent-le-Vieil

Création : Livret illustré sur le patrimoine, l'architecture, la faune et la flore sur le bord de Loire à Saint-Florent-le-Vieil.



- travail sur documents originaux, notamment pour la navigation fluviale, les ponts et chaussées, les levées et la Loire,

- étude des fonds iconographiques : photographies anciennes, cartes postales, gravures...

Archives départementales de Maine-et-Loire. Cliché Éric Jabol.

École Victor Hugo, classe de CM1, Angers.

Sujet : Le patrimoine médiéval angevin.

Création : rédaction d'un conte collectif, mise en page et fabrication d'un livre calligraphié et enluminé.



Aux Archives départementales...

- participation de la classe à trois ateliers : Histoire de l'écriture, Sigillographie et Enluminure,

- présentation de documents d'archives de différentes époques pour observer les enluminures et comparer les différentes graphies.

Archives départementales de Maine-et-Loire. Cliché Éric Jabol.

École Le Marronnier, classe de CP, Saint-Philbert-du-Peuple.

Sujet : Le livre au Moyen Age

Création : production d'un Abécédaire et création d'un livre du Jardin des Simples qui sollicite les cinq sens.



Aux Archives départementales...

- participation de la classe à un atelier Découverte de l'écriture : sensibilisation aux supports et outils, évocation de la période médiévale et de la mise en place de l'alphabet et travail de calligraphie.

- observation des différents supports (papyrus, parchemin et papier chiffon) et outils (calame et plume) et de documents d'archives présentant différentes graphies.

Archives départementales de Maine-et-Loire. Cliché Éric Jabol.

Depuis la rentrée 2002, Brigitte Villoutreix, professeur certifiée d'histoire-géographie au Lycée Henri Bergson d'Angers, se tient à la disposition des enseignants, le vendredi après-midi aux Archives départementales, afin de les aider à construire et alimenter leur projet de classe à P.A.C.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Service éducatif des
Archives départementales :

02.41.80.80.00 / s.boisanfray@cq49.fr du lundi au vendredi

Classe à PAC pour « Croquer la Loire » à l'école publique et au collège de Saint-Florent-le-Vieil

Le dispositif « classe à Projet Artistique et Culturel » lancé en septembre 2001 a permis aux élèves de l'école Jules Ferry (CE1-CE2) et du collège Anjou-Bretagne (classe de 6^e) de marcher sur les pas d'un illustrateur : Pascal Proust. À l'exemple des « Carnets de Loire » que celui-ci a publiés, les élèves ont élaboré un livret pour rendre compte du paysage, du patrimoine et de la culture du site ligérien.

Si les objectifs pédagogiques ont consisté à établir des passerelles dans divers domaines, à rencontrer un praticien de l'art et à en restituer la trace, l'expérience aura de plus, permis aux enfants de redécouvrir un environnement proche, d'échanger des connaissances et des impressions, de faire en bref « les curieux ».

Projet pédagogique annualisé et interdisciplinaire :



En septembre, l'inventaire des savoirs et des représentations liées à la Loire a mis en évidence un déficit flagrant de connaissances du milieu. Les notions de fleuve, de courant, de niveaux d'eau, de diversité des espèces naturelles, de passé historique ont soulevé beaucoup d'interrogations. L'étude du site a donc été proposée comme moyen de réponse.

Séance de travail en compagnie de Pascal Proust, illustrateur.

Le projet vu dans l'optique d'une découverte esthétique et culturelle de l'espace s'est véritablement mis en place au cours du mois de novembre. Il se concrétise avec la rencontre de Pascal Proust donnant aux élèves un premier aperçu du métier d'illustrateur. Une sortie sur les bords de Loire, en sa compagnie, a prolongé l'échange. Les croquis se sont accumulés afin de rendre compte des grandes lignes du paysage.

D'autres balades ont complété l'observation. Les éléments caractéristiques du fleuve ont été repérés : le pont, les anneaux du quai, les plaques de distances ligériennes, une tour du 18^e siècle... Une recherche documentaire a appuyé ce travail donnant une dimension patrimoniale aux découvertes faites sur le terrain. Au cours des mois suivants, les salles de classe ont été transformées en atelier de création. On y a pratiqué, une fois par semaine, le dessin, le travail plastique à partir d'éléments prélevés en Loire, la mise en couleur des croquis. Les synthèses, les comptes-rendus écrits, les productions de textes étaient alors travaillées entre chaque séance artistique. En mars, la mise en page du livret de Loire se profilait selon un chemin de fer établi par l'artiste.

Production artistique et valorisation du projet :



Au printemps 2002, une production originale a finalement vu le jour : un livret à double entrée (école/collège) de 40 pages, illustré de paysages lumineux et de petits détails croqués sur le vif. Cette publication intitulée « Loire à croquer » et tirée à 500 exemplaires a été présentée officiellement le 17 mai aux familles, à la presse et aux représentants des collectivités.

Livret « Loire à croquer » réalisé dans le cadre de la classe à P.A.C.

De nombreux prolongements ont été donnés au projet artistique : la présentation des travaux, notamment dans le cadre de l'exposition « Passer la Loire » réalisée par le Carrefour des Mauges, la participation au concours « Montrer l'histoire » organisé par l'Inspection académique et les Archives départementales de Maine-et-Loire et la publication à l'école d'une brochure « Loire à croquer n°2 », version texte.

Pour conclure, redécouvrons les mots enthousiastes des plus jeunes acteurs du projet :

« J'ai pu connaître des artistes... J'ai appris que la Loire est un fleuve... Moi, mon rêve est d'avoir un bateau... de photographier les oiseaux... J'aimerais être une anguille pour traverser la Loire... »

*Didier Daniel, Instituteur
École publique Jules Ferry*

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le Service éducatif des Archives départementales de Maine-et-Loire au 02.41.80.80.00 / s.boisanfray@cg49.fr